

DIAL 3742

COLOMBIE - Le président va déposer officiellement plainte auprès de l'ONU pour non-respect de l'Accord de paix de la part de l'État colombien

RTVC Noticias

jeudi 29 mai 2025, mis en ligne par [Dial](#)

Confronté à un Congrès qui lui est désormais hostile et bloque plusieurs réformes clés de son programme, le président colombien Gustavo Petro (2022-2026) a fait savoir qu'il allait porter plainte devant l'ONU contre l'État colombien qui ne respecte pas les engagements pris lors de la signature de l'Accord de paix (2016) avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Article publié par [RTVC Noticias](#) le 22 avril 2025.

Le président a également indiqué que ce qui a été conclu en 2016 constitue une déclaration unilatérale de l'État qui engage la Colombie, bien au-delà de sa constitution, devant l'humanité.

Le président Gustavo Petro a annoncé qu'il va déposer auprès du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies une plainte pour non-respect de l'Accord de paix passé en 2016 entre l'État colombien et les FARC, aujourd'hui dissoutes. Dans une déclaration énergique, le dirigeant a affirmé que l'engagement pris par la Colombie avec la communauté internationale et, notamment, avec les Nations unies, n'a pas été respecté.

« Je me présenterai devant le Conseil de sécurité en ma qualité de chef d'État et je dirai la vérité : à savoir que l'État colombien – pas le gouvernement actuel – a enfreint l'accord de paix avec les FARC et enfreint aux yeux de l'humanité l'engagement qu'il avait pris en 2016 », a déclaré Petro lors de la signature du Mémorandum d'accord entre la Juridiction spéciale pour la paix (JEP) et l'Agence pour la réinsertion et la normalisation (ARN).

Le président a expliqué qu'au moins quatre points fondamentaux de l'Accord de paix sont laissés de côté : la réforme agraire de trois millions d'hectares, la transformation sociale des territoires les plus touchés par le conflit (PDET), le droit à la pleine vérité sur le conflit armé, et les garanties de sécurité pour les ex-combattants, que l'on continue d'assassiner. « Qui sont ceux qui les tuent ? Des mafias du narcotrafic dotées de réseaux internationaux, dont les centres de commande se situent à Dubaï, et non à Bogotá », a-t-il dénoncé.

Petro a également affirmé qu'une partie de ces manquements s'explique par la « peur de la vérité » chez ceux qui se sont rendus coupables de crimes contre la population colombienne. Il a affirmé qu'il existe une fragmentation intentionnelle de la vérité conduite par des structures criminelles infiltrées dans des institutions de l'État, dont la police, l'armée et le Congrès.

Le chef de l'État a répété que l'Accord de paix est une « déclaration unilatérale de l'État » qui engage la Colombie non seulement sur le plan constitutionnel, mais aussi à l'égard de l'humanité. « Cet engagement a été pris auprès du Conseil de sécurité, où siègent les grandes puissances de ce monde. Et c'est un engagement que nous sommes en train d'enfreindre », a-t-il conclu.

Tout en reconnaissant les quelques avancées signalées par la chancelière à l'ONU Laura Sarabia, Petro a souligné que « de grandes zones d'ombre demeurent » à cause desquelles on ne peut affirmer que l'État colombien respecte pleinement l'accord, ce qui constitue - selon lui - une faute grave vis-à-vis de la communauté internationale. Le président annoncera prochainement la date à laquelle il déposera officiellement sa plainte auprès de l'ONU.

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3742.

- Traduction de Gilles Renaud pour Dial.

- Source (espagnol) : [RTVC Noticias](#), 22 avril 2025.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, le traducteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.